

sommaire

entretien

- 4 **MICHEL-FRANÇOIS DELANNOY**
*directeur du département Appui aux territoires,
à la Caisse des Dépôts*

session 1 – 14 mai 2024

- 6 **LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE,
NOUVEAU PARADIGME
DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES**
*Retour sur un double plaidoyer pour une meilleure
connaissance et protection de ce bien commun.*
- 8 **QUELS BOULEVERSEMENTS DES RÉFLEXIONS
ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES ?**
*Quand les professionnels échangent sur les changements
profonds induits par la sobriété foncière pour le développement
des villes et des territoires.*

session 2 – 24 juin 2024

- 10 **DE LA CONNAISSANCE DES SOLS
À LA MAÎTRISE DE L'USAGE ET DE LA VALEUR**
*La valeur du foncier est bouleversée par sa raréfaction, la prise
en compte des services écosystémiques des sols et les charges qui
pèsent sur le renouvellement urbain.*
- 12 **LA RESSOURCE FONCIÈRE ET L'IMPACT
DE SA VALEUR DANS LES PROJETS**
*Le nouveau paradigme de la trajectoire ZAN (« zéro
artificialisation nette ») a, d'ores et déjà, des effets sur les
valeurs foncières, bouleversant les logiques économiques
traditionnelles de l'aménagement et de l'immobilier.*

session 3 – 19 septembre 2024

- 14 **LE PORTAGE FONCIER DE LONG TERME,
UN AXE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT**
*Pour décorrélérer le développement local de la consommation
foncière et déployer une économie du recyclage urbain.*
- 16 **RECYCLER LE FONCIER POUR RENOUELER
LA VILLE ET LA RENDRE PLUS DURABLE**
*Une solution stratégique pour optimiser l'utilisation
des ressources disponibles, réduire l'étalement urbain
et préserver les espaces naturels.*

session 4 – 17 octobre 2024

- 18 **POURQUOI PRÉSERVER ET RESTAURER
LES SOLS ? QUELS ACCOMPAGNEMENTS
NÉCESSAIRES ?**
*Longtemps considérés comme un potentiel « à exploiter » et
un simple support de l'activité humaine, les sols apparaissent
aujourd'hui comme une ressource essentielle à préserver.*
- 20 **COMMENT RESTAURER LES SOLS ?
QUELLE ARTICULATION ENTRE SÉQUENCE ERC
ET RENATURATION ZAN ?**
*Compensation et renaturation sont au cœur des grands
engagements nationaux, le « zéro artificialisation nette »
et la Stratégie nationale biodiversité.*

offre financière

- 22 **L'OFFRE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE
DE LA BANQUE DES TERRITOIRES**
Un plan d'action pour accompagner les acteurs territoriaux.

*Vue aérienne par drone
du lotissement de la rue des Mûriers,
à Saint-Maurice-de-Beynost (Ain).*

© Benoit Prieur

